

Nature de la demande	☐ Nouvel usage	☐ Usage additionnel	☐ Déménagement	☐ Changement de propriétaire

Renseignements sur le propriétaire de l'immeuble				
Nom du propriétaire		Nom de la personne-ressource		
Adresse (numéro, rue, ville, bureau)		Province	Code postal	
Téléphone du propriétaire	Téléphone de la personne-ressource	Courriel		

Renseignements sur la place d'affaires (entreprise)				
Nom de l'entreprise (raison sociale)		Nom du responsable		
Nom légal (tel qu'inscrit au registre des entreprises)				
Description de l'activité (telle qu'inscrite au registre des entreprises)				
Adresse (numéro, rue, ville, bureau)		Province	Code postal	
Téléphone	Autre téléphone	Courriel		
Adresse du bâtiment occupé précédemment (numéro, rue, ville, bureau)		Province	Code postal	
Numéro d'incorporation	NEQ	Date d'immatriculation		

Renseignements sur le demandeur				
Nom de famille		Prénom		Lien du demandeur
Adresse (numéro, rue, ville, bureau)		Province	Code postal	
Téléphone	Autre téléphone	Courriel		

Renseignements sur le local à occuper				
Adresse (numéro, rue, bureau)		Téléphone	Site Internet de l'entreprise	
Détails de l'usage du local et des principaux produits ou services				
Nouvelle enseigne ☐ Oui ☐ Non	Modification du local ☐ Oui ☐ Non	Nombre d'employés	Nombre de stationnements Actuel : _____ Proposé : _____	
Date de début du bail	Date de fin du bail	Date d'occupation		
Loyer mensuel (avant taxes)	Durée du bail (ans)	Superficie du local (m²)		

Envoi de la demande

- ☐ Formulaire complété et signé par le demandeur
- ☐ Copie du contrat locatif ou du bail
- ☐ Plan du local en format PDF
- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Transmettre votre demande par courriel à amenagementurbain@ville.dorval.qc.ca ou en personne à nos bureaux de l'hôtel de ville

- ➔ Si la demande est complète et conforme, le certificat sera traité dans un délai de 30 jours ouvrables.
- ➔ Si la demande est incomplète ou non conforme, un préposé aux permis et à l'occupation vous contactera.

Avis important

La présente demande ne constitue en aucun cas une autorisation de débiter l'occupation du local. L'occupation ne peut commencer qu'à la suite de la délivrance du certificat d'autorisation.

Les frais relatifs au certificat devront être payés dès l'ouverture de la demande.

Déclaration et signature du demandeur

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et je m'engage à me conformer à la réglementation municipale de la Cité de Dorval et à toute réglementation connexe pouvant s'appliquer.

Nom	Signature	Date
-----	-----------	------